

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Gennevilliers



Direction Administrative
et Juridique

F25

Séance publique du mercredi 28 septembre 2022

Convoqué le lundi 22 août 2022, le Conseil Municipal de la Ville de Gennevilliers s'est réuni en mairie, Salle du conseil à 20:00, sous la présidence de Monsieur le Maire, Patrice LECLERC.

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur :
03 21820367 20220928-1nc1000012780-D10EL, Déla
TOUMI, Philippe CLOCHETTE, Grégory BOULORD, Carlos DAMOUN, Richard MERRA, Aurélie REMACLE, Belkacem OUCHEN, Céline LANOISELEE, Chaouki ABSSI, Ibrahima NDIAYE, M'Hamed BINAKDANE, Christian DESCHENES, Zine BOUKRICHE, Véronique DESMETTRE, Khalid DAMOUN, Eloi SIMON, Mohamed DDANI, Mariama GASSAMA, Elsa FAUCILLON, Jacques BRIFFAULT, Isabelle TITTI DINGONG, Karine CHALAH, Laetitia GHIRARDI, Sinan KARAKUS.

Étaient représentés :
Zineb ZOUAOUI (représentée par Chaouki ABSSI), Christophe BERNIER (représenté par Laurent NOEL), Roger DUGUE (représenté par Alexandra D'Alcantara), Isabelle MASSARD (représentée par Yasmina ATTAF), Maria-Blanca FERNANDEZ (représentée par Céline LANOISELEE), Nadia MOUADDINE (représentée par Patrice LECLERC), Sofia MANSERI (représentée par Eloi SIMON), Sonia BLANC (représentée par Véronique DESMETTRE), Richard MERRA (représenté par Déla TOUMI), Aurélie REMACLE (représentée par Philippe CLOCHETTE), Fabienne MOREAU (représentée par Grégory BOULORD), Ahcen MEHARGA (représenté par Karine CHALAH), Christelle NEDELEC (représentée par Sinan KARAKUS).

Absents excusés :
Ibrahima DIALLO, Philippe HALLAIS.

Ne prend pas part au vote :

Nombre de votes pour : 41

Nombre de votes contre :

Nombre d'abstentions :

Mention du vote : Adoptée à l'unanimité

Désignation d'un délégué par le Conseil Municipal au sein de l'Office Municipal des Loisirs de Gennevilliers (O.M.L.)

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de l'Association « Office Municipal des Loisirs de Gennevilliers » et notamment l'article 7,

Vu la délibération du 27 mai 2020 portant désignation des cinq membres délégués représentant la commune de Gennevilliers au sein du Comité Directeur de l'association « Office Municipal des Loisirs de Gennevilliers »,

Considérant qu'à la suite de la démission de Gwenola HAUG, il y a lieu de procéder à la désignation d'un nouveau membre,

Vu l'avis de la commission intéressée,

DELIBERE

Article 1 : M Laurent NOEL est désigné comme délégués représentant la commune de Gennevilliers au Comité Directeur de l'Office Municipal des Loisirs de Gennevilliers :

Loi N° 82 213 du 2 mars 1982
Acte reçu par le représentant de l'état

le 7/10/2022

Affiché le 10/10/2022

Exécutoire le 10/10/2022



Le Maire
Patrice LECLERC

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'P' followed by a horizontal line and a 'L'.

Signé électroniquement le
Le 6 octobre 2022